



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

Compte rendu des actions menées en 2020

(1) Devenir du matériel de vol libre

Les trois faits marquants de l'année 2020 ont été :

- **Une nouvelle réglementation** : la loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cette loi va impacter le vol libre car elle étend le principe de REP (responsabilité élargie du producteur) aux « **articles de sport et de loisirs** » (ASL) à compter du 1^{er} janvier 2022. Ainsi, tout producteur, importateur ou distributeur de ces produits serait tenu de financer leur fin de vie (principe pollueur-payeur).

La mise en place de ce nouveau cadre législatif (décrets d'application parus en 2020 ou à venir) nécessite d'évaluer l'impact de ces textes sur nos activités et sur la vente, l'importation ou la distribution des articles de vol libre. En 2021, nous serons en mesure de dire ce qui changera en janvier 2022 pour le matériel de vol libre.

- La construction de la plateforme FFVL de réemploi-recyclage : nous y pensions depuis quelques années et elle prend forme. La **carte « réemploi-recyclage du matériel de vol libre »** prend modèle sur la carte qui permet de localiser un site ou une école de vol libre sur le site www.ffvl.fr.

Le recensement des structures de réemploi et de recyclage a débuté cet été (via des clubs et les écoles qui se portent volontaires pour assurer le contact entre ceux qui veulent se défaire de leur matériel (matériel obsolète, défectueux, inutilisé, remplacé, etc.) et les structures – associations ou entreprises – de réemploi ou de recyclage. À cette occasion, nous proposons qu'un **animateur développement durable** soit désigné au sein des clubs et des écoles.

- La mise en attente du projet de recyclage des matières (**Re'Fly / plasturgie**) : voir point 2 du bilan de l'olympiade, ci-dessous.

(2) Échanges avec les acteurs français du sport et du développement durable

- Rencontres organisées par le **ministère des Sports** (mission Sport et développement durable) et l'équipe développement durable du **CNOSF** : la commission DD de la FFVL a intégré ce **club (Sport & Développement Durable) des fédérations sportives et ligues professionnelles** et ce réseau permet notamment :

- le partage d'expériences entre fédérations ;
- de faire connaître le vol libre dans les instances nationales et de parler de nos actions ;
- d'être un lieu de contacts et d'information sur l'actualité politique du milieu sportif.

Le CNOSF, par exemple, engage une refonte du label « **Développement durable, le sport s'engage®** » et une simplification de la démarche d'inscription (pour les clubs organisateurs d'évènements).

- Sollicitations sur des sujets de RSO (responsabilité sociétale, c'est à dire sujets qui sont au carrefour de l'environnement, du social et de l'économie) : échanges avec la LPO (ligue de protection des oiseaux), enquête sur la qualité de l'air avec ENGIE, échanges avec les pôles de compétitivité et les *clusters* TECHTERA, PLASTIPOLIS, CLUSTER MONTAGNE et OSV (outdoor sports valley), UNION Sport & cycle, etc.

Bilan de l'olympiade 2017 - 2020

Le plan d'action 2017-2020 que la commission Développement durable a présenté en novembre 2017 proposait de :

1. poursuivre le rôle d'interface sur les sujets environnementaux et de société ;
2. poursuivre le projet « RE'FLY - recyclage matériel vol libre » : explorer le réemploi et mettre en *stand-by* le recyclage matière (plasturgie) ;
3. faire des recommandations au Comité directeur de la FFVL sur divers sujets (déplacements, éco-manifestation...).

C'est ce que nous avons fait.

Sur le **point 2** cependant, nous avons eu des (bonnes) surprises en cours d'olympiade : alors que la piste du **recyclage matière (plasturgie)** semblait ne pas aboutir, fin 2018, des acteurs industriels du parapente (Supair, Porcher Sports) et de la plasturgie (Cycl-Add) ont relancé le projet aux côtés de la FFVL.

La collecte de voiles (**FFVL**) et de chutes de tissus en Polyamide (**Porcher Sports**) a permis d'avancer sur les tests et la faisabilité technique. **Cycl'Add** a ainsi pu produire, à partir de voiles et de plastiques recyclés, des prototypes de plateaux de sellette qui répondent aux spécifications du fabricant de parapentes **Supair** (un bon compromis poids/coût/résistance par comparaison au bois et au carbone).

Les résultats obtenus montrent la viabilité technique et économique du projet, tant au niveau de la collecte qu'au niveau du recyclage (ces travaux ont bénéficié d'un financement ADEME, dans le cadre du programme INNOV'R Auvergne - Rhône-Alpes).

Une étape amont de micronisation (broyage fin) permettrait d'augmenter le taux de voiles incorporées. Cette étape devait se faire en 2020 mais a été mise entre parenthèses (difficultés rencontrées par l'ensemble des industriels dans le monde du parapente suite aux différents confinements). Les partenaires¹ restent toutefois engagés et motivés.

Nous avons mis à profit cette année 2020 pour explorer un autre volet du projet Re'Fly : la piste du **réemploi-recyclage**. Nous avons lancé la construction de la plateforme FFVL de mise en relation des donateurs et récupérateurs de matériel de vol libre sur ffvl.fr. La base de données des structures qui récupèrent du matériel de vol libre (via un club ou une école) sera accessible sur le site ffvl.fr en 2021.

Sur le **point 3**, nous pourrions faire mieux et nous nous y efforcerons !

¹ A côté des partenaires « historiques », au cours de l'olympiade, les fédérations de vol libre allemande [DHV] et suisse [FSVL] se sont montrées intéressées par ce projet, tout comme Techtera et Tri Vallées

Perspectives pour l'olympiade qui débute

- Poursuivre notre mission, ou ce que nous avons engagé et qui prend forme :
 - le rôle d'interface sur les sujets environnementaux et sociétaux ;
 - la mise en place et l'animation du réseau d'animateurs développement durable ;
 - le devenir du matériel de vol libre à travers le projet RE'FLY et ses deux composantes
 - le réemploi (même usage),
 - le recyclage (utilisation ou transformation pour d'autres usages).
- Explorer de nouveaux sujets sur lesquels la FFVL pourrait s'engager. Par exemple, réduire l'empreinte de nos déplacements vers les sites de pratique ou bien développer le principe d'éco-manifestation.
- Communiquer sur nos sujets et nos actions.

Toute suggestion ou partage de bonne pratique seront les bienvenus. Licenciés, dirigeants, nous avons et aurons besoin de votre aide !

Sonia Ouldali
Présidente commission Développement durable
s.ouldali@ffvl.fr

Écrire à la commission Développement durable : com.devdurable@ffvl.fr
Michel Appriou, Nicolas Bulteau, Dominique Jean, Michel Joulot, Sonia Ouldali, Serge Tuaz, Guillaume Lourdin (Invité).
Référénts secrétariat FFVL et technique : Emilie Sciandra et Patrick Joliet.